L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 JUIN 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennis, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI, 14 JUIN 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR LE SHERIF—Un lot de terre situé dans le Sixième District; aussi, deux terrains avec bâtisses et améliorations, situés dans le Premier District, et toutes les machines, bouilloires, etc., appartenant à la Fabrique de Cordes à Clôtures; aussi, deux lots de terre situés dans le Troisième District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS — Un morceau de terre situé près du Chemin de la Métairie.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Propriété rémunérative dans le Deuxième District, deux actions du fonds capital du New Orleans Insurance Association.

L'entrée probable du prince de Bismarck au Reichstag.

La presse allemande, observe, avec une attention inquiète, tous les mouvements du recluse de Friedrichsruh. Un journal de Hambourg affecte-t-il de se rendre l'organe de l'homme d'Etat qui avait, jadis, à sa disposition tout le clavier de la presse officielle, officieuse, semi-officieuse, simplement inspirée, depuis la note grave de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* jusqu'à la note aiguë de cette feuille satirique à la plaisanterie laborieuse, aussitôt sur toute la ligne éclate une protestation.

Le prince Bismarck est accusé, de chercher à manufacturer, à manipuler l'opinion : comme s'il avait jamais dissimulé, avec cette franchise qui fut l'une de ses forces, l'art incomparable avec lequel il savait orchestrer la grande symphonie du sentiment national et se faire renvoyer par les incorruptibles représentants du public et de ses aspirations l'écho sol-disant spontané du mot d'ordre gouvernemental ! Il est aussi déraisonnable de reprocher à l'ex-chancelier de n'avoir pas rompu tout rapport avec la presse qu'il le serait d'en vouloir à un *hypothésiste* en retraite d'organiser de petits quatuors de chambre après avoir vu obéir à son bâton les masses instrumentales d'un grand orchestre.

Quand on a pris l'habitude de parler à son pays et au monde par le tube sonore d'une presse complaisante, on a quelque peine à se refuser le plaisir de tirer encore quelques sons d'un instrument qui porte aussi loin. Il semble vraisemblable que dans les profondeurs embreuses de Sachsenwald, nous entendions, comme dans la légende des Pyrénées, un Roland vieilli, affaibli, sans souffle, s'efforcer encore de faire résonner son olliphant dont l'ivoire s'est fêlé et qui ne lance plus que des appels découragés. Il suffit d'un peu de cette sensibilité d'imagination qui se laisse toucher au spectacle des choses humaines pour comprendre ce qu'il y a de mélancolique dans cette fin d'un grand périssoir d'histoire, d'un grand remueur d'événements, d'un puissant manieur d'hommes, réduit à se ronger dans l'inaction.

La presse allemande—dit le *Temps*—nous fait à ce propos une plaisante querelle. Elle s'étonne, elle se scandalise de l'impartialité sereine des jugements que la presse française, en général, a portés et continue à porter sur le prince Bismarck. Assurément, nul en France n'a oublié. Il y a des blessures qui, à l'honneur de l'âme humaine, ne se cicatrisent jamais. Toutefois, précisément parce qu'elles sont profondes, elles ont comme une pudeur qui leur interdit de se donner en spectacle. Il y a peut-être aussi une certaine coquetterie magnanime et une satisfaction hautaine à être juste pour qui a été impitoyable et à savourer la revanche d'une impartialité généreuse.

Telle a été l'inspiration de l'attitude que nos confrères d'outre-Rhin nous reprocheraient volontiers. Il ne nous en a pas plus coûté de rendre hommage à la grandeur déchue de l'ex-chancelier que d'être justes pour ce qu'il y a de noble dans l'initiative de Guillaume II sur le terrain des réformes sociales.

Les journaux allemands vaulent mal de mort au prince Bismarck d'avoir choisi pour confidents deux publicistes français et un Russe. Ils le blâmaient des relations qu'ils l'accusaient d'entretenir avec les *Nouvelles de Hamboerg*. Ils le blâment d'avoir reçu courtoisement et entretenu avec une affabilité après tout bien peu compromettante des représentants de l'étranger.

Au fond, ce qu'ils voudraient, c'est que le prince Bismarck consentît à descendre tout vivant dans la tombe et à placer lui-même sur ses lèvres ce sceau du silence éternel que les Grecs faisaient poser par le doigt d'un dieu du sommeil et de la mort.

L'ex-chancelier a déclaré tout au contraire, au cours de l'un de ces entretiens : "Je peserai ma candidature au Reichstag, non pas pour créer des difficultés à mes successeurs, mais pour défendre mes idées." C'est, pour le dire en passant, une preuve bien irréfutable des progrès et de la puissance du régime représentatif même dans les pays où il n'a pas encore atteint le niveau du gouvernement parlementaire proprement dit, que l'amorce d'un tel dessein par un homme d'Etat de ce rang.

Sans doute, en Angleterre, c'est l'habitude pour un premier ministre tombé de rester au Parlement et d'y mener ses troupes au combat. En Amérique, on a vu un président non réélu, John Quincy Adams (1825 1829) rentrer à la Chambre des représentants et y jouer même le rôle difficile de champion presque unique de la petite bande alors impopulaire des abolitionnistes. En France, M. Thiers, le lendemain du 24 mai 1873, reprenait place à l'Assemblée nationale.

En Allemagne même, on a vu des ministres démissionnaires, M. Delbrück, l'ex-lieutenant de la chancellerie, disgracié pour cause d'impénitence libre-échangiste, M. Hobrecht, ancien ministre des finances, accepter des mandats législatifs. Même le chef du centre, M. Windthorst, est une Excellence en retraite. Il est vrai que c'était au Hanovre qu'il avait rempli ces fonctions.

L'entrée du prince Bismarck au Reichstag, si elle se réalise, n'en sera pas moins un événement capital. Certains journaux s'amusent assez frivolement à se moquer du "député-chanoelier en retraite faisant-maréchal prince Bismarck, duc de Lauenbourg". Ce qui sera intéressant, ce sera l'impulsion que la présence de cette réserve ne pourra manquer d'imprimer au régime parlementaire.

On sait que l'ex-chancelier, qu'il se connaît avec désintéressement à fructifier la tâche du général de Caprivi en qu'il se laisse entraîner par son tempérament à prendre une attitude indépendante qui dégénérait bien vite en opposition, le mal fait de son acceptation d'un mandat populaire aurait une immense nécessité de forces pour l'assemblée nationale. Sans doute, le temps a fait son œuvre, et l'homme d'Etat presque octogénaire n'aura plus les ardeurs d'autrefois, les confiances de longue date de "l'imposteur de Vienne, dépositaire du sceau Schwarzenberg." de 1848-49, mais il faudra compter avec ce représentant qui a si longtemps fait trembler devant lui Reichstag, Bundesrath, ministère et souveraine.

Les partis indépendants auront un centre tout naturel de cristallisation. Les ministres risqueront de paraître bien petits garçons auprès de ce formidable particulier dont la bonne humeur et le patronage ne seront pas moins difficiles à supporter que les éclats de sa colère. Enfin, le prince Bismarck lui-même apprendra par une expérience personnelle à mettre un prix tout nouveau aux garanties de la libre parole et du libre examen parlementaire.

A vrai dire, les conséquences de cet avatar nouveau d'un homme d'Etat de cette envergure seraient si graves qu'il nous paraît difficile de croire que le gouvernement impérial autorise d'emblée cette rentrée en scène. Il y a bien des moyens de faire savoir authentiquement, mais discrètement au solitaire de Friedrichsruh que c'est aussi pour lui qu'a été faite la formule à deux tranchants : *Aut Cæsar, aut nihil*, et que, puisqu'il ne peut plus être le César ou plutôt le maître du palais du jeune empire, il ne doit plus être rien, non pas même le député du suffrage universel de l'une des 397 circonscriptions du Reichstag.

LOUISIANE.

Le Chief, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 7 juin :

La ligne du Texas Pacific est de nouveau délivrée de l'eau, et les trains ont recommencé leur service régulier depuis dimanche. Nous avons, à présent, deux trains réguliers, par jour; aussi, les échanges et le commerce en ont-ils profité. On ne croyait pas que le trafic reprendrait si tôt; on pensait que la voie serait affectée, qu'elle pourrait fléchir, que de grandes réparations seraient nécessaires; il n'en est rien, fort heureusement. Les employés du chemin sont étonnés qu'il y ait si peu de dégât.

—Le capitaine Edmond Maurin est revenu de Opelousas, mardi dernier après avoir gagné un procès considérable et très intéressant. Il réclamait de la réclamation de 807 acres de terres boisées, achetés par son oncle, Adolphe Maurin, en 1862, et vendus en 1888, pour taxes non payées.

Les acquéreurs étaient MM. Alphonse Levy et Éd. M. Boagni, deux notables de la paroisse St-Landry. Après avoir refusé la requête de M. E. Maurin, MM. Levy et Boagni ont fini par s'entendre avec lui et lui ont livré son ancienne propriété.

—Voici le tableau du recensement de notre paroisse, tel qu'il nous a été livré par M. Lucien Gautreau :

Blancs, sexe masculin	4,616
Blancs, sexe féminin	4,153
Total	8,769
Couleur, sexe masculin	5,966
Couleur, sexe féminin	6,048
Total	12,014
Chinois	38
Enfants, blancs	2,054
" couleur	2,823
Total	4,877
Étrangers non naturalisés	129
Enfants, de 6 à 18 ans, blancs, garçons	1,287
Filles	1,290
Total général	2,577
Couleur, garçons	1,779
" filles	1,829
Total	3,608
Nés à l'étranger	516

Population des localités :

Donaldsonville	3,128
Smoke Bend	1,170
Port Barrow	889
Barrowville	298

Le Capital Itga, Baton Rouge, du 7 juin :

On nous écrit, de Woodland :

Les fermiers de l'Union de notre localité ont bien travaillé, cette année, et leurs récoltes sont en bon état; avant longtemps, ils seront à leur aise. Nous avons longtemps combattu, mais nous sommes enfin sûre de la victoire. Tout cela est dû à notre Union.

Le Courrier, Houma, paroisse Terrebonne, du 7 juin :

Le *Courrier* prend un grand intérêt à la mise à exécution du projet de chemin de fer de Grand Caillou. On a déjà fait une première offre de $5,000 et d'un emplacement pour la gare d'arrivée. On sait déjà qu'il y a un fret énorme à transporter par cette ligne. Quand les capitalistes sensés comprendront-ils où est leur véritable intérêt ?

—Voici les chiffres principaux du recensement de notre paroisse :

Blancs—Sexe masculin	5,412
Sexe féminin	5,162
Total	10,574
Couleur—Sexe masculin	4,819
Sexe féminin	4,722
Total	9,541
Indiens—Hommes	177
Femmes	159
Total	336

Grand total de la population, 20,451, dont 20,279, natifs, et 181, étrangers de naissance.

Votants :	
Blancs	2,072
Couleur	1,992
Indiens	72
Total	4,136
Enfants de 6 à 18 ans :	
Blancs	4,006
Couleur	3,484
Indiens	104
Non-naturalisés	11

Le Weekly Louisiana Review, Nouvelle-Orléans, du 11 juin :

La paroisse Rosier a une population de 21,485 âmes.

La compagnie Southern Express a établi un bureau à Alden's Bridge.

—Dans la paroisse Concordia, les travaux du chemin de fer New Orleans et Northwestern vont marcher plus rapidement. Il est arrivé sur les lieux 60 nouveaux travailleurs de la Nouvelle-Orléans.

—Nous lisons, dans l'*Américus*, de Lac Charles, paroisse Calcasieu :

La pose des rails sur la voie marche rapidement par la ligne Kansas City, Watkins et Gulf. Les travailleurs sont déjà en vue de la Station Iowa. La direction des travaux a reçu, tout nouvellement, une quantité de voitures de transport pour le matériel, ainsi que tous les appareils nécessaires pour hâter l'achèvement des travaux.

—Dans la paroisse Rapides, l'habitation Clio, propriété de MM. V. et A. Meyer, de la Nouvelle-Orléans, a été vendue à la Farmers Land and Loan Company, $25,000.

Le Town Talk, d'Alexandrie, journal populaire et amateur du progrès, vient d'acheter une superbe presse à vapeur.

—La paroisse St-Martin a une population de 16,829 âmes.

—La Compagnie du chemin de fer du Mississippi Valley vient d'essayer, de nouveau, de jeter un pont de bois par-dessus la grande Nite, paroisse St-Jacques.

—Le *Votes*, de la paroisse St-Bernard, demande l'établissement d'une bonne voie publique, reliant le Stock Landing à la Nouvelle-Orléans. Le fait est que le chemin devrait exister depuis longtemps; on en a construit bien d'autres qui n'ont pas la moitié, le quart d'utilité qu'aurait celui-là. C'est là que ce fait le service de l'alimentation publique.

Le même journal pagie aussi de l'achèvement d'un travail important : l'ouverture à la navigation du canal de Ship Island.

—Dans la paroisse Tangipahoa, la culture du riz fait de grands progrès. Les fermiers commencent à s'y adonner.

—Le *Courrier*, de Houma, annonce l'ouverture de la saison des moissons d'eau—à la grande satisfaction des docteurs, ajoute le *Courrier*.

—La population de la paroisse Union est de 16,646 âmes.

—La population de la paroisse Jefferson est de 13,347 âmes. Il est mort un grand nombre de personnes, cette semaine, à Gretna.

—La population totale de la paroisse Lafourche est de 22,903, sur lesquels il y a 4,000 hommes et 4,000 femmes de couleur.

—Décédée, à Lockport, Mme W. J. Barrios, à l'âge de 92 ans. Un correspondant de la *Sentinelle* dit qu'elle laisse 161 descendants.

—La Ligne de Ceinture, à Shreveport, paroisse Caddo, a reçu 29 chargements de matériaux. Tout va bientôt être mis en opération.

Le capitaine W. T. Scovell, de Shreveport, a acheté le steamer *Dorich*, $4,600.

Le *Times*, de Shreveport, dit que le chemin de fer de Shreveport et Houston, a été vendu à la requête de la "Union Trust Co." de New York. Les acquéreurs sont MM. Richardson et Howley. Le prix a été de $28,000.

Un certain nombre de gros capitalistes du Nord, parmi lesquels M. C. W. Fowler et autres, de la "New York Equitable Mortgage Company", étaient à Shreveport, la semaine dernière. Ils venaient de la Nouvelle-Orléans, accompagnés de MM. W. P. Ford et T. B. Chase, de la "Merchants and Farmers' Bank". On leur a fait fête pendant leur séjour.

La fabrique de conserves de Shreveport a reçu ses nouvelles machines. Tout marche admirablement, d'après les journaux qui ont assisté aux essais.

L'Hôpital de charité de Shreveport a été inspecté par un comité de la Législature, le 6 juin. Ces messieurs ont trouvé l'institution en excellent état; ils ont promis de demander une allocation pour les améliorations dont le besoin s'y fait sentir.

—Dans la paroisse De Soto, toute la récolte de trèfle a été détruite par les gelées de mars.

Il va s'établir une fabrique de chaises à Pelican, ainsi qu'une tannerie. Les citoyens de cette localité sont animés de l'esprit d'entreprise.

—La paroisse East Feliciana figure, dans le recensement, pour un chiffre de 16,337 habitants.

L'élection d'un sénateur, pour succéder à l'hon. J. J. Barrow, décédé, aura lieu le 13 juin. Le candidat en vue est M. C. E. Decker.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 1er juin 1890.

SOMMAIRE.

I.—Notre Cœur, deuxième partie, par M Guy de Maupassant.
II.—Deux hommes de bien —La fondation des frères Guigneau, par M. Maxime Du Camp, de l'Académie française.
III.—L'éducation et la sélection, par M. Alfred Fouillée.
IV.—Le renouvellement du privilège de la Banque de France, par M. A. Mothes.
V.—La prononciation du grec, par M. Emile Burnouf.
VI.—Les Salons de 1890.—I—La peinture, par Champs-Elysées, par M. George Lafenestre.
VII.—Les Anglais en France pendant la révolution, d'après un livre anglais, par M. G. Valbert.
VIII.—Revue littéraire.—Les romans de Mme de Sinet, à l'occasion d'un livre récent, par M. F. Brunetière.
IX.—Revue musicale.—Bonte à l'Opéra Comique, par M. Camille Bellaigue.
X.—Revue dramatique—Théâtre Français, Une famille, de M. Henri Lavedan.
XI.—Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.
XII.—Le mouvement financier de la quinzaine
XIII.—Bulletin Bibliographique.

Liqueurs à très bon marché.—Il est dit qu'en fait de bon marché personne n'aura été aussi loin que notre excellent ami, M. A. Walz. La loi du dimanche est quelque peu gênante pour ceux qui avaient autrefois l'habitude d'absorber un certain nombre de petits verres, le dimanche, dans les cafés restés ouverts.

M. Walz leur vient généreusement en aide, et, puisqu'on élève partout des statues, il mériterait certes d'avoir la sienne. Figures-vous donc que, tous les samedis, de 2 à 4 heures, il livrera à son magasin, No 26 rue Conti, près Chartres, pour la bagatelle d'un dollar et demi, comptant, cinq à six bouteilles de liqueurs variées, valant $3.

Nous nous trompons fort, ou les acheteurs affluéront chez lui le samedi, aux heures indiquées ci-dessus, d'autant plus que les liqueurs qu'il leur offre sont toutes de choix. Qu'on lise l'annonce insérée plus loin sous le titre de "Sunday Law".

La Salsepareille d'Ayer nécessite une indre dose, et est plus efficace, dose pour dose, qu'aucune autre médecine pour le sang.

Le cardinal Lavigerie.

L'ESCLAVAGE EN TUNISIE.—DÉCRET DU BEY.

Nous trouvons, dans le *Monde*, de Paris, sur le sujet de l'esclavage en Tunisie, une lettre du cardinal Lavigerie, datée de Carthage, 26 mai :

"Il est impossible, dit l'éminent prélat, sur les frontières du Sahara, et avec un service régulier de bateaux qui se rendent chaque semaine à Tripoli, d'éviter l'introduction frauduleuse, sur une pareille étendue de frontières, d'esclaves noirs ou même blancs amenés ici du Soudan et de Constantinople, et vendus, la plupart fort cher, aux riches propriétaires musulmans et quelquefois aux princes eux-mêmes.

"Il est également impossible de triompher de l'attachement de tous les anciens esclaves pour leurs maîtres. Je l'ai constaté à plusieurs reprises dans mes prédications et dans mes lettres; l'esclave musulmans prend facilement l'aspect d'une sorte d'association ou d'adoption dans la famille; on épouse volontiers les femmes esclaves; on confie aux hommes les missions délicates de l'intérieur, et tout le monde sait que le premier ministre en fonctions avant l'occupation française était un ancien esclave acheté par le beylic à Constantinople et chargé peu à peu, grâce à son intelligence, de fonctions de plus en élevées, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la première, après celle de son maître."

Après avoir décrit les horreurs et les infamies de toutes sortes qu'entraîne la chasse à l'homme, le cardinal ajoute :

"Ici ces horreurs étaient éloignées. On ne pouvait constater que la cupidité des marchands, qui trafiquaient secrètement de leurs troupeaux humains introduits par fraude en Tunisie comme en Algérie, et ensuite le bien-être relatif des pauvres créatures qu'ils avaient ainsi vendues.

"L'opinion publique musulmane était donc tout entière favorable à l'esclavage. Mais, à mesure que l'influence des idées françaises et chrétiennes s'est répandue, l'esclavage a plus difficilement trouvé grâce non pas seulement dans les lois, où il a été bientôt prohibé, même en Tunisie, mais aussi dans les faits.

"En Algérie, il a presque complètement disparu, sauf dans les oasis de l'extrême Sud, et il n'en restera plus bientôt de trace, nulle part. En Tunisie, où notre action s'exerce depuis un temps beaucoup plus court, on peut encore sans doute citer quelques exemples isolés, principalement dans les anciennes familles, qui ont gardé leurs esclaves par tradition; mais le nombre en diminue tous les jours, et nous ne tarderons pas à le voir aussi complètement disparaître.

"Cependant, notre ministre résident, pensant avec raison que, dans l'intérêt même de l'honneur français il valait mieux traiter secrètement avec le bey cette question délicate que d'en faire un sujet de controverse et de débats publics, a amené doucement Sidi Ali-Bey et son premier ministre, Si-El-Aziz, à prendre une décision efficace pour l'abolition légale de l'esclavage dans la régence."

M. Manuscault—ajoute le cardinal—m'avait fait l'honneur de m'entretenir plusieurs fois de ses intentions, et il a bien voulu me communiquer le texte du décret qu'il a, d'après les instructions de M. Ribot, fait signer par le bey. Voici le texte de ce décret :

DÉCRET SUR L'ESCLAVAGE.

Louanges à Dieu !

Nous, Sidi Ali-Bey, etc., etc.

Vu le décret de notre glorieux prédécesseur, Sidi-Ahmed-Bey, du 25 moharem 1262 (23 janvier 1846), portant que, par les plus hautes considérations de religion, d'humanité et de politique, l'esclavage ne sera plus reconnu dans la régence ;

Considérant que, depuis lors, d'expresses recommandations de nos prédécesseurs ont supprimé les marchés d'esclaves, ordonné que tous ceux qui étaient venus dans la Régence en cette qualité y seraient affranchis, et décidé que les caïds devraient, sous les peines les plus sévères, signaler au gouvernement les actes d'esclavage qui arriveraient à leur connaissance ;

Vu notamment la circulaire de notre premier ministre du 5 redjeb 1304 (29 juin 1887) adressée aux caïds par notre ordre et renouvelant ces prescriptions ;

Considérant que nous tenons à honneur de nous associer aux nobles pensées qui ont inspiré le décret du 25 moharem 1262 (23 janvier 1856), et qu'il ne peut être que profitable de réunir en un seul texte les diverses réglementations existantes qui interdisent et punissent l'esclavage dans nos Etats ;

Avons décrété ce qui suit :

Art. 1er. L'esclavage n'existe pas et est interdit dans la régence; toutes créatures humaines, sans distinction de nationalité ou de couleurs, y sont libres et peuvent également recourir, si elles se croient lésées, aux lois et aux magistrats.

Art. 2. Dans un délai de trois mois, à partir de la promulgation du présent décret, tous ceux qui emploient en domesticité, dans nos Etats, des nègres ou des négresses, devront, s'ils ne l'ont déjà fait, remettre à chacun d'eux un acte notarié visé par le caïd ou son représentant, établi aux frais du maître et attestant que le serviteur ou la servante est en état de liberté.

Art. 3. Les contraventions à l'article précédent seront punies par les tribunaux français ou indigènes, selon la nationalité du délinquant, d'une amende de 200 fr. à 2,000 fr.

Art. 4. Ceux qui seront convaincus d'avoir acheté, vendu ou retenu comme esclave une créature humaine seront punis d'un emprisonnement de trois mois à trois ans.

Art. 5. L'article 463 du Code pénal français sera applicable aux délits et contraventions prévus par le présent décret.

L'article 58 du même Code sera applicable en cas de récidive.

On peut, en toute sûreté, donner aux enfants les Pilules d'Ayer, elles sont agréables au goût. C'est le meilleur cathartique connu.

QUELQUES MOTS D'UN JOURNAL FRANÇAIS A M. CRISPI.—Nous lisons dans la *Liberté* :

"M. Cavallotti a développé, avec son éloquence accoutumée, à la Chambre des députés italiens, une interpellation sur l'expulsion des correspondants des journaux étrangers, survenue pendant les vacances parlementaires. M. Crispi, entre autres étrangetés, a prononcé cette phrase : "On allait jusqu'à dire que l'Italie n'avait d'autre voie de salut que de porter son armée au-delà des Alpes et d'assaillir la Banque de France". Oui, on l'a dit, et c'est un journal officieux de M. Crispi qui l'a dit et répété à satiété. Le premier ministre a ajouté qu'il considérait "comme infâmes les journaux qui suscitent les colères et les ressentiments contre la France". L'ancien conspirateur n'est pas sincère : c'est lui qui diote ce qu'il appelle des infâmies. Personne ne s'y trompe ici, et il n'y aura d'entente italo-française possible que quand le haineux candidat-ministre de M. Bismarck aura été remplacé au pouvoir par un véritable homme d'Etat."

HABITUAL GROWLER

Some people complain because

Wolff's ACME Blacking

which pleased them so much in the beginning, seems broken on the shoe. Have *EVER READ DIRECTIONS* (wrapped conspicuously around the neck of every bottle) which tells them how to prevent it? Shall we say it is useless to appeal to their intelligence, and call them "Habitual Growlers?"

WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.

Follow directions and your complaints | *Sold by all* will turn to pr...

COUVERTIÉ.—Décédée hier, âgée à sept heures, à l'âge de 78 ans, Dame Vve EMILE COUVERTIÉ, née Wale. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 1/2 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue St-Pierre, No 136.

De la part de sa famille.

ROBERT.—Décédé hier, 13 juin, à 9 heures A. M., GEORGE ROBERT, fils de feu Alexis Robert et d'Honorine Albert. Les amis et connaissances des deux familles sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures précises. Le corps est exposé au No 410 de la rue du Quartier.

PAYSSAN.—Décédée, hier, à 10 1/2 heures du matin, ELODIE PAYSSAN, fille de Jean Payssan et de Marie Fourcade, âgée de 4 mois et 9 jours. Les amis et connaissances des familles Payssan et Fourcade, ainsi que les membres de la Société de Bienfaisance des Laitiers sont respectueusement invités à ses funérailles qui auront lieu ce matin, samedi 14 juin, à 11 heures. Le convoi funèbre partira de la résidence de ses parents, enseigne Orléans et la City Park Rosé.

ANNONCE LEGALE.

Avis est donné par les présentes qu'une demande sera faite à l'Assemblée Générale d'assemblée la section 406 des Revised Statutes afin de conférer au "New Orleans Polyclinic" le même droit de libre accès à l'Hôpital de Charité maintenant possédé par le Département Médical de l'Université, "NEW ORLEANS POLYCLINIC."

14 mai—14 22 30—7 13 juin

Southern Brewing Company.—Avis spécial.—Les actionnaires de la SOUTHERN BREWING COMPANY sont par le présent notifiés qu'à partir de LUNDI, 16 juin 1890, à 11 heures A. M., au No 194 rue Commune, les actions et bons de la New Orleans Brewing Association seront prêts à être délivrés en échange des vieux certificats.

(Signé) PETER BLAISE.
GEO. FARNILE.
H. H. BIERHORST,
Liquidateurs.

Louisiana Brewing Company.—Avis Spécial.—Les actionnaires de la LOUISIANA BREWING COMPANY sont par le présent notifiés qu'à partir de LUNDI, 16 juin 1890, à 11 heures A. M., au No 194 rue Commune, les actions et les bons de la New Orleans Brewing Association seront prêts à être délivrés en échange des vieux certificats.

(Signé) PH. W. DIELMANN,
J. HASSINGER,
ALBERT P. MOLL,
Liquidateurs.

Pelican Brewing Company.—Avis spécial.—Les actionnaires de la PELICAN BREWING COMPANY sont par le présent notifiés qu'à partir de LUNDI, 16 juin 1890, à 11 heures A. M., au No 194 rue Commune, les actions et les bons de la New Orleans Brewing Association seront prêts pour être délivrés en échange des vieux certificats.

(Signé) J. LANGLES,
JOHN BREHEND,
L. A. JUNG,
Liquidateurs.

Workerling Brewing Company.—Avis spécial.—Les actionnaires de la WORKERLING BREWING COMPANY sont par le présent notifiés qu'à partir de LUNDI, 16 juin 1890, à 11 heures A. M., au No 194 rue Commune, les actions et bons de la New Orleans Brewing Association seront prêts à être délivrés en échange des vieux certificats.

THEO. BRUMMER,
FRANK VATTER,
J. J. WEIKERSHEIMER,
Liquidateurs.

Lafayette Brewing Company.—Avis spécial.—Les actionnaires de la LAFAYETTE BREWING COMPANY sont par le présent notifiés qu'à partir de LUNDI, 16 juin 1890, à 11 heures A. M., au No 194 rue Commune, les actions et les bons de la New Orleans Brewing Association seront prêts à être délivrés en échange des vieux certificats.

(Signé) N. LOCHTE,
PETER BLAISE,
JAMES BLACK,
Liquidateurs.

10 juin—10t

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie St. Bedloe, de Berlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salsepareille d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'hôtel formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le renport de leur art.
Pose de bouche artificielle

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera son bureau du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
24 oct—1

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHEIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS :
JNAS. T. DUGAZON, EDWD. J. POBEY.
PIERRE FOURCE, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHEIBER,
JEAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT,
JULES TUYES, E. LAMOUSSINI,
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fev

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des
Organes Génito-Urinaires,
Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soigneusement traitées. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Écoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un *caractère privé* sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts côté sud, près Canal les pilules dites : "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir." Ces remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.
"Consultations gratuites."
18 déc—1 an

SUNDAY LAW.

Afin de faire connaître la qualité de mes articles, j'offre aux familles pour la somme de $1.50 CASH, à prendre à mon magasin, 26 Conti, tous les samedis, de 2 à 4 heures, à partir de samedi 14 courant :

Prix du détail—

Créoline	$1 00	1 bouteille Créoline.	
Antiseptic	1 00	1 " Antiseptic	
Chartreuse	1 00	1 demi-bouteille Chartreuse	
Malakoff	1 00	1 bouteille Whisky ou Bitter Malakoff	
Vin blanc	50	1 " " Vin blanc.	
Vin extra	50	1 " " Vin extra.	
	$5.00		

11 juin—1t A. WALZ,

Dr J. PAUL BAYON,
DENTISTE,
BUREAU : RUE BOURBON 125.
4 mai—dim mar jeu

Société Française du 14 Juillet.
DEUX JOUS DE FÊTE,
Dimanche 13 ..... Lundi 14.
AVIS.
La Société informe le public que le Dimanche, 15 juin, à 1 heure P. M., les privilèges de toute nature, tels que : Bars, Restaurants, etc., seront vendus aux enchères publiques, sur l'emplacement des Fair Grounds, aux conditions suivantes :
1e 15 pour cent payable au moment de l'adjudication ;
2e 35 pour cent, à la signature du contrat ;
3e 50 pour cent, dix jours avant la fête.
Cette vente sera faite avec l'usage de telles installations qui pourront exister sur les lieux à l'époque de l'adjudication.
Le Secrétaire,
E. HAULARD.
1er juin—12j

Le Livre Bleu de la Nile-Orléans
POUR 1890-91,
Est en voie de préparation par Soards.
Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les propriétaires fonciers dépensant libéralement, généralement l'argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.
La valeur de cet ouvrage, où on pourra trouver 16,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et où servent indiquées les adresses—rues et numéros—est apparente à tout le monde.
On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. Le livre, doré sur tranches, sera relié avec goût ; couverture de drap bleu ; dos relié et en lettres en or ; un exemplaire de luxe sera tiré dans une autre nuance.
Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $6 et on n'en pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez à l'éditeur vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription, voudront bien les signer et les retourner promptement à leur adresse.
L. SOAR